

LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT)

5 JOURS (1/2)

► 5 JOURS (35H)

PUBLIC BÉNÉFICIAIRE

► REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

► AUCUN PRÉREQUIS

Tandem
 conseil & formation

MODALITÉS PRATIQUES

Café d'accueil

Horaires :

- 9H30 - 17H30
- Pause déjeuner (1H)

Lieu de formation

- Visio : lien envoyé 48h avant la formation,
- Présentiel : chez Tandem / dans l'entreprise.

Formalité des demandes de congé :

Toutes les demandes doivent être adressées à l'employeur 30 jours avant la formation.

TARIFS

INTRA

300,00 € TTC
PAR PERSONNE
 jusqu'à 4 personnes

-

1 490,00 € TTC
PAR JOUR
 entre 5 à 12 personnes
 maximum

INTER

300,00 € TTC
PAR PERSONNE
 jusqu'à 4 personnes

-

1 490,00 € TTC
PAR JOUR
 entre 5 à 12 personnes
 maximum

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation des connaissances et de la compréhension des sujets abordés au travers de quiz.
- Remise d'une attestation de présence.
- Prérequis : aucune évaluation préalable.

MÉTHODES MOBILISÉES

- Formation synchrone (échange avec les autres apprenants en temps réel).
- Des exercices de mises en situation / cas pratiques sont effectués.

ACCESSIBILITÉ

- Nos formations dispensées dans nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap moteur.
- Pour tout autre handicap, merci de prendre contact avec la référente formation pour vérifier la faisabilité.
- Un ajustement du temps et de la durée de la formation pourra être envisagé.

OBJECTIFS

- Connaître les droits et obligations du CSE et de ses membres en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- Maîtriser le fonctionnement du CSE et identifier les moyens à sa disposition en particulier les ressources internes et externes sur lesquels s'appuyer pour réaliser les missions
- Analyser la politique de prévention des risques professionnels de l'entreprise et d'amélioration des conditions de travail
- Mettre en pratique, par des exercices en petits groupes, les apports théoriques qui seront développés au cours de la session

LE PROGRAMME

► Les fondamentaux sur la Santé, Sécurité et Conditions de Travail

- Repères temporels et conceptuels sur la santé, sécurité et conditions de travail,
- La santé au travail : définition, l'accident du travail, la maladie professionnelle et sa reconnaissance, les indicateurs de santé au travail.
- Ce qui définit les conditions de travail.

► Le fonctionnement, le rôle et les responsabilités en matière de SSCT

- Le fonctionnement du CSE :
 - Le déroulement des réunions, les ordres du jour et les procès-verbaux de réunions,
 - Les heures de délégations, les moyens matériels, les moyens de communication,
 - Le budget de fonctionnement,
 - La formation des membres,
 - La protection des représentants du personnel.
- Le rôle en matière de prévention des risques professionnels : la participation à la démarche globale de prévention des risques professionnels, la promotion et communication sur les actions de prévention, la vérification des obligations légales de l'employeur, le rôle de l'instance lors de l'information-consultation : exercice du droit à l'information et à la consultation, la commission SSCT : fonctionnement et délégations confiées par le CSE, le rôle des Représentants de proximité et les missions déléguées par le CSE en matière de SSCT.
- Les responsabilités de l'employeur et des représentants du personnel en matière de santé, sécurité et conditions de travail et délit d'entrave.

LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT) 5 JOURS (2/2)

► 5 JOURS (35H)

► PUBLIC BÉNÉFICIAIRE

► REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

► AUCUN PRÉREQUIS

Tandem
conseil & formation

MODALITÉS PRATIQUES

Café d'accueil

Horaires :

- 9H30 - 17H30
- Pause déjeuner (1H)

Lieu de formation

- Visio : lien envoyé 48h avant la formation,
- Présentiel : chez Tandem / dans l'entreprise.

Formalité des demandes de congé :

Toutes les demandes doivent être adressées à l'employeur 30 jours avant la formation.

TARIFS

INTRA

300,00 € TTC
PAR PERSONNE
jusqu'à 4 personnes

-

1 490,00 € TTC
PAR JOUR
entre 5 à 12 personnes
maximum

INTER

300,00 € TTC
PAR PERSONNE
jusqu'à 4 personnes

-

1 490,00 € TTC
PAR JOUR
entre 5 à 12 personnes
maximum

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation des connaissances et de la compréhension des sujets abordés au travers de quiz.
- Remise d'une attestation de présence.
- Prérequis : aucune évaluation préalable.

MÉTHODES MOBILISÉES

- Formation synchrone (échange avec les autres apprenants en temps réel).
- Des exercices de mises en situation / cas pratiques sont effectués.

ACCESSIBILITÉ

- Nos formations dispensées dans nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap moteur.
- Pour tout autre handicap, merci de prendre contact avec la référente formation pour vérifier la faisabilité.
- Un ajustement du temps et de la durée de la formation pourra être envisagé.

► Les moyens du CSE pour agir en prévention

- Les ressources documentaires à disposition et les indicateurs de santé au travail,
- L'évaluation des risques professionnels : repérer les risques : danger, exposition, risque et dommage, les principes généraux de prévention des risques et la hiérarchie des niveaux de prévention, le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels et le Programme Annuel de Prévention des Risques et d'Amélioration des Conditions de Travail, Les différents types de risques : risques physiques, risques psychosociaux,
- Les inspections,
- Les enquêtes suite aux accidents du travail,
- L'analyse des conditions de travail : ergonomie et prise en compte du travail réel,
- La promotion des actions de prévention et de l'amélioration des conditions de travail,
- Exercer son rôle de veille (vérification des dispositions légales prises par l'employeur) et l'appui sur le réseau de partenaires (internes et externes),
- Les informations-consultations de l'instance en matière de santé au travail,
- Les différents cas de recours aux experts : intérêts, modalités et financement.

► Le positionnement du représentant du personnel et stratégie de négociation pour la santé au travail

- Le positionnement du représentant du personnel et stratégie de négociation pour la santé au travail,
- Le positionnement face aux différents acteurs (exercice de réflexion et mise en situation),
- Les enjeux de pouvoir dans l'entreprise (exercice de réflexion et mise en situation),
- Le rôle de la réunion préparatoire : construire sa stratégie (exercice de réflexion et mise en situation),
- Le rôle de la réunion plénière : apprendre à communiquer et travailler en équipe (exercice de réflexion et mise en situation),
- Comment sortir des conflits avec la direction.

► Approfondissement des compétences : exercices pratiques issus de l'entreprise

- Identification de cas concrets dans l'entreprise que les membres souhaitent (re)travailler,
- Analyse et identification des moyens d'actions, en procédant étape par étape.